

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

### **Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick : nombre record d'infirmières immatriculées au cours des six derniers mois**

**Fredericton, le 6 juillet 2023** – L'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick (AIINB) a immatriculé un nombre record d'infirmières\* au cours des six derniers mois. De décembre 2022 à mai 2023, 657 nouvelles infirmières ont reçu leur immatriculation, leur conférant ainsi la possibilité d'exercer leur profession dans le système de soins de santé du Nouveau-Brunswick.

Selon Denise LeBlanc-Kwaw, cheffe de la direction de l'AIINB, il s'agit d'un nombre sans précédent dans l'histoire de l'organisation pour cette période. « C'est un résultat impressionnant et qui témoigne bien de l'engagement de l'AIINB à améliorer son rendement et ses processus d'immatriculation tout en assurant la qualité de la pratique infirmière au Nouveau-Brunswick » a déclaré Mme LeBlanc-Kwaw.

« Pour la même période en 2021-2022, l'AIINB avait immatriculé 224 nouvelles infirmières. Il s'agit donc d'une augmentation de 193 % du nombre d'immatriculations comparativement à l'année précédente » a-t-elle dit. Par ailleurs, les résultats devraient continuer de progresser de belle façon avec la mise en œuvre graduelle, au cours des prochaines semaines, des nouveaux parcours accélérés d'immatriculation pour les diplômées internationales en science infirmière (DISI) qui ont été annoncés récemment.

Les 657 infirmières immatriculées comprennent de nouvelles diplômées du Nouveau-Brunswick, des infirmières immatriculées d'autres provinces canadiennes ainsi que des DISI en provenance d'autres pays.

Mme LeBlanc-Kwaw remercie le personnel de l'AIINB, et plus particulièrement celui du secteur de l'immatriculation, pour leur dévouement et leur travail acharné. « Toutes ces avancées n'auraient pas été possible sans leur contribution inestimable et je leur en suis extrêmement reconnaissante » a-t-elle conclu.

\* Dans le présent document, le féminin prévaut pour ne pas nuire à la lecture et en reconnaissance de la réalité majoritairement féminine de la profession, mais est employé sans préjudice et désigne aussi les hommes et les membres des communautés LGBTQ2+.